

## DECISION DU PRESIDENT N° : 2024 - 026.

**Objet :** MISSION D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL A LA CRÉATION DU SITE INTERNET DE LA CCSSO

**NOUS**, Guillaume MARÉCHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

**Vu** l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

**Vu** les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

**Vu** la proposition financière de l'agence de communication Clé de Fa en date du 1<sup>er</sup> février 2024,

**Considérant** la nécessité de recourir à une agence de communication pour une mission d'assistance et de conseil afin de créer le nouveau site internet de la CCSSO.

## DECIDONS

**ARTICLE 1** D'accepter et de signer la proposition financière de l'agence de communication Clé de Fa, située 7 rue Eugène Delahoutre 60600 CLERMONT, pour un montant de 23 000 euros HT soit 27 450 euros TTC ;



communauté  
de communes

- ARTICLE 2** Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Son information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;
- ARTICLE 4** Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :
- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
  - Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).

Fait à Senlis, le 29/04/24 .

Certifié exécutoire compte tenu :

de la transmission en Sous-Préfecture le :

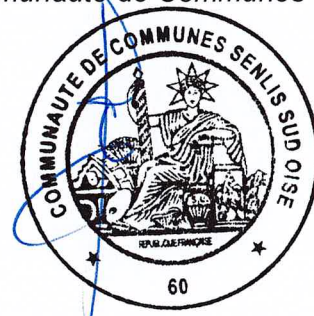
de la publication sur le site internet de la CCSSO le :

Guillaume **MARÉCHAL**

*Président de la Communauté de Communes*

*Senlis Sud Oise*

*Maire de Fleurines*



**Communauté de Communes Senlis Sud Oise**

30 avenue Eugène Gazeau • 60300 Senlis

03 44 99 08 60

[www.ccsso.fr](http://www.ccsso.fr)